

Lorsqu'une chaussure reçoit le label CE: le produit répond aux critères de la directive européenne CEE/89/686 en matière de moyens de protection personnels. Par ailleurs, les chaussures sont soumises à une agréation CE uniforme délivrée par un institut européen d'homologation reconnu. La norme CE se compose des catégories suivantes:

EN ISO 20344 Regroupe les procédures de test **EN ISO 20345 Chaussures de sécurité**

Les produits marqués d'un label EN ISO 20345 répondent, outre les conditions de base, aux critères supplémentaires suivants. Si ces critères sont satisfaits, ils font l'objet d'un symbole sur la chaussure. Explication des symboles:

SB	Elle concerne toutes les conditions de base telle que, la hauteur de la tige, le typ d'embout, les qualités des matières, l'épaisseur de la semelle.
S1	Domaine d'utilisation «au sec». Talon fermé, propriétés antistatiques, semelle absorbant l'énergie
S2	Domaine d'utilisation peu humide. Talon fermé, propriétés antistatiques, semelle absorbant l'énergie, semelle étanche, cuir supérieur hydrofuge
S3	Domaine d'utilisation peu humide. Talon fermé, propriétés antistatiques, semelle absorbant l'énergie, semelle étanche, cuir supérieur hydrofuge. Semelle antiperforation en acier, semelle d'usure profilée.
S4	Désignation pour bottes en caoutchouc avec coquille en acier.
S5	Désignation pour bottes en caoutchouc avec coquille en acier et semelle antiperforation en acier.

Conditions requises supplémentaires

Elle peuvent être satisfaites selon les exigences du domaine d'emploi.
Les conditions requises supplémentaires sont les suivantes:

P	antiperforation
C	chaussures conductibilité
A	chaussures antistatiques
HI	isolation thermique
CI	isolation au froid
E	absorption d'énergie au talon
WRU	résistance à la pénétration et à l'absorption d'eau
HRO	situation par rapport à la chaleur de contact
ORO	résistance au carburant

EN ISO 20347 01 Souliers professionnels